



## Communiqué de Presse

### VRANKEN-POMMERY MONOPOLE : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

Reims, le 18 avril 2017

Le Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE a déposé le 18 avril 2017 son Document de Référence 2016, incluant le Rapport Financier annuel, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document de Référence 2016 peut être consulté ou téléchargé sur le site internet du Groupe :  
<http://www.vrankenpommery.com/fr/communication-financiere/publications>

#### A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est le deuxième acteur Champenois.

Implanté en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro, il est le premier vigneron en Europe.

Son portefeuille de marques comprend :

- les grandes marques de Champagne VRANKEN, POMMERY, HEIDSIECK & CO MONOPOLE et CHARLES LAFITTE ;
- les marques de Porto ROZES et des vins du Douro TERRAS DO GRIFO ;
- les Rosés Sable de Camargue DOMAINE ROYAL DE JARRAS et Côtes de Provence CHATEAU LA GORDONNE.

Il est par ailleurs copropriétaire, avec le Groupe Castel, du portefeuille de marques LISTEL.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.  
(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

#### Contacts

---

**Vranken-Pommery Monopole :**

Patrice Proth, Secrétaire Général  
+33 3 26 61 62 34, [comfi@vrankenpommery.fr](mailto:comfi@vrankenpommery.fr)

**Presse**

Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, [cdoligez@image7.fr](mailto:cdoligez@image7.fr)  
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, [caroline.simon@image7.fr](mailto:caroline.simon@image7.fr)